

Questionnaire APF Elections municipales 2014

L'APF appelle chaque candidat, chaque liste, à s'engager pour une politique municipale inclusive en répondant à ce questionnaire autour de 6 priorités fondamentales pour la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Vos réponses constituent votre engagement pour une politique municipale inclusive.

Candidate sur la commune de : **NANTES**

NOM : **CHIRON** Prénom : **Pascale**

Parti : **Europe Ecologie les Verts**

POUR UNE EDUCATION POUR TOUS : *Des enfants en situation de handicap résident sur votre commune: que comptez-vous faire de plus pour les accueillir et les accompagner dans leurs scolarités et dans leurs écoles?*

Il faut poursuivre la mise en accessibilité des écoles. Les diagnostics réalisés doivent permettre d'établir en début de mandat une programmation et une priorisation des travaux.

Par ailleurs, les actions de formation sur le handicap auprès du personnel municipal intervenant dans les écoles seront poursuivies.

POUR UNE EDUCATION POUR TOUS : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de permettre à tous les enfants et jeunes en situation de handicap d'accéder – en fonction de leur âge – à la crèche, aux activités extra et péri-scolaires?*

Il est important de conforter le parcours éducatif des enfants et des jeunes, de la crèche à l'école en passant par les activités culturelles, sportives et de loisirs.

D'une part, la mise en accessibilité des équipements sera poursuivie. D'autre part, il faut simplifier la vie des familles en facilitant l'accès à l'information et en limitant les démarches administratives redondantes.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports dépendant de la politique municipale?*

De gros efforts et des investissements conséquents ont déjà été entrepris durant ces dernières années. En toute franchise, il ne sera pas possible d'atteindre 100% d'accessibilité au cadre bâti et à la voirie au 1^{er} janvier 2015. Cependant, l'objectif est bien d'atteindre une accessibilité maximum, en insistant sur les avantages apportés ainsi à toute la population. Les priorités seront fixées en partenariat avec les associations. Un calendrier des travaux sera prévu en début de mandat.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès au logement des personnes en situation de handicap ? Quels programmes de logement?*

Je m'engage à créer un conseil d'usagers, composé d'habitants, d'associations et d'entreprises pour chaque grande politique, notamment celle du logement. Les besoins en logements accessibles pourront être évalués, ainsi que les aménagements nécessaires et suffisants, en s'appuyant sur la Charte du logement accessible produite par la Commission intercommunale d'accessibilité. De plus, je souhaite associer les habitants à l'avenir de leur quartier. Ils seront invités à participer à des ateliers d'urbanisme collaboratifs à l'échelle du quartier, où des projets de logements partagés par exemple pourront trouver leur place.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Que prévoyez-vous pour permettre aux personnes en situation de handicap de faire leurs achats quotidiens, d'aller dans les commerces de proximité en toute autonomie?*

Il faut poursuivre la sensibilisation des commerçants à l'accessibilité et à l'accueil des personnes en situation de handicap, en partenariat avec la Chambre de commerce et les fédérations.

Il faut améliorer la formation des entreprises et des ouvriers intervenant sur l'espace public et préciser nos exigences quant aux normes d'accessibilité de l'espace public. Il faut améliorer le suivi des interventions.

Enfin, il faut mettre en lumière et valoriser les bonnes réalisations, par le biais d'un concours annuel par exemple.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Comment envisagez-vous de soutenir et de développer la commission communale d'accessibilité?*

La commission communale de Nantes porte le nom de Conseil nantais des personnes handicapées. Elle se réunit en séances plénières 4 fois par an et se décline en une dizaine d'ateliers. Pour renforcer les contributions et concentrer les forces, il est bon de ramener le nombre d'ateliers à une demi-douzaine, en regroupant des thématiques proches.

De plus, le lien avec la commission intercommunale doit s'enrichir.

POUR L'EGALITE DANS L'ACCES AUX TRANSPORTS : *Quelle politique aurez-vous pour permettre aux personnes en perte d'autonomie (âge ou handicap) de votre commune de se déplacer librement ou d'accéder aux réseaux départementaux (Lila /SNCF)?*

Je propose de réviser l'accès au service Proxitan pour permettre à des personnes en situation de handicap temporaire ou définitif, qui en sont exclues jusqu'à présent, d'y accéder. Par ailleurs, la fréquentation des transports collectifs de droit commun doit être renforcée. Il serait dommage que les investissements réalisés ne rencontrent pas le public.

Enfin, le partenariat avec le Conseil général et la SNCF doivent être renforcés, notamment avec l'extension prévue de la gare.

POUR UNE AMELIORATION DE L'ACCES A LA CULTURE, AUX SPORTS ET AUX LOISIRS : *Que mettrez-vous en œuvre pour permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer les sports et les loisirs de votre commune ainsi qu'à l'accès aux événements culturels en tant que spectateurs et/ou acteurs ?*

Il faut poursuivre la mise en accessibilité des équipements en s'appuyant sur les diagnostics réalisés et développer les partenariats avec les acteurs culturels pour sensibiliser le public si besoin, à l'exemple de ce qui a été fait pour les Folles journées ou le Voyage à Nantes. Dans le domaine du sport, le plan Handisport annonce des mesures de soutien aux clubs sportifs, de formation, d'investissement et d'accueil de compétitions sportives.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Vous êtes interpellé(e) par un(e) de vos concitoyens en situation de handicap sur des questions liées au logement, à l'emploi, à l'accès aux soins, aux aspects sociaux de sa situation. Quelles mesures et réponses pouvez-vous apporter pour orienter cette personne ?*

Je le reçois et je l'oriente vers les services de la collectivité ou de l'administration en capacité de lui répondre, ou vers les associations en capacité de l'accueillir et l'accompagner.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Comment comptez-vous inciter les entreprises de votre commune à respecter l'obligation d'emploi de 6 % et favoriser également l'emploi des personnes en situation de handicap dans la municipalité ?*

La collectivité Nantes et Nantes métropole respecte l'obligation de taux d'emploi. Nous avons signé plusieurs conventions précisant nos engagements chiffrés annuels, mais aussi nos partenariats pour le meilleur accueil possible de travailleurs, d'apprentis ou de stagiaires en situation de handicap. De plus, nous poursuivrons le soutien aux entreprises adaptées par des marchés publics. Une ville ne peut pas contraindre des entreprises privées à respecter le taux d'emploi fixé par la loi. Cependant, l'exemple concret et le témoignage dans des forums peuvent être incitatifs.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Quelle politique mettrez-vous en œuvre sur les zones artisanales et d'activités ?*

Ma priorité est de créer de l'emploi pérenne en relocalisant certaines productions, notamment la production d'énergie, le recyclage des déchets, de soutenir l'activité économique par la commande publique, de favoriser les circuits courts et de faire évoluer les transports et livraison de marchandise pour les derniers kilomètres.

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Comment comptez-vous faciliter la dynamique de votre commune sur la participation des personnes en situation de handicap à celle-ci ?*

Je souhaite favoriser la participation citoyenne de tous les nantais, dont les personnes en situation de handicap. Je souhaite rendre indépendants les conseils de quartier, avec la mise à disposition d'un budget participatif. Je souhaite créer des conseils des usagers dans les domaines du transport, du logement, de l'urbanisme, des déchets, de l'eau et des grands projets comme le déplacement du CHU ou le franchissement de la Loire. Si le Conseil nantais des personnes handicapées garde toute sa légitimité, je souhaite retrouver dans ces différentes instances des représentants du handicap, pour que nous construisions ensemble la ville où nous vivons ensemble.

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Quelle politique d'aide et de soutien aux associations comptez-vous mettre en œuvre afin de réduire la fracture numérique ?* C'est une question qui sera travaillée avec les associations, selon les besoins et les contraintes spécifiques exprimés.

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Comment tiendrez-vous compte de la diversité sur votre commune ?*

Je demanderai à chaque élu(e) d'être présent dans son quartier, sur le terrain, afin de renforcer le contact et les échanges avec la population et le tissu associatif. Je compte aussi sur la contribution dans les différentes instances collaboratives pour entendre la diversité des points de vue.

Engagement

- Je m'engage

Pascale Chiron à Nantes le 27 février 2014